modément le catéchisme. Il y a deux Sœurs de la Providence et trois jeunes filles.

Encouragé par le succès de son premier appel, le zélé pasteur projette déjà de doter la partie nord de la ville de semblables écoles.



Province du Manitoba.

Conseil Provincial.

Une circulaire du 25 décembre 1932 annonce à la Province du Manitoba que le R. P. Josaphat Magnan, moyennant Indult, est confirmé dans sa charge de Provincial pour un troisième triennat. Ses consulteurs sont désormais les RR. PP. Wilbrod Vezina, Omer Plourde, Joseph Léonard et Majorique Lavigne. Le R. P. Alcide Normandin reste économe provincial.

Noces d'argent du R. P. Josaphat Magnan.

Le R. P. Josaphat Magnan, Provincial du Manitoba, a célébré dernièrement le vingt-cinquième anniversaire de sa prêtrise. Il fut ordonné à Sainte-Anne des Chênes le 26 juillet 1907, à l'âge de 27 ans.

D'abord envoyé à la Mission indienne de Camperville, il fut ensuite directeur des Junioristes à Saint-Boniface, supérieur de la maison, puis supérieur du Collège de Gravelbourg et enfin Provincial.

Incendie de l'école indienne de Lebret.

Le matin du 13 octobre 1932, l'école indienne catholique de Lebret, l'une des plus vastes du genre en Amérique, a été détruite par le feu.

Elle consistait en trois spacieux pavillons et donnait asile à plus de deux cent trente enfants, ainsi qu'à un nombreux personnel.

Le feu a pris vers 6 h. 45 du matin, alors que tous les enfants étaient à la chapelle pour la messe de communion. On l'attribue à des fils électriques défectueux.

En peu de temps, l'immeuble devint un immense brasier et, à 10 h. ½, tout était consumé. Il ne restait plus que des ruines fumantes.

Les gens de Lebret vinrent immédiatement au secours des Pères et des Sœurs ; les Scolastiques Oblats de Marie Immaculée, qui habitent en face, de l'autre côté du lac, accoururent également, et l'on réussit à soustraire aux flammes une partie du mobilier, les ornements du culte, des livres, des vêtements, des lits et autres ustensiles.

Les dépendances et les constructions de la basse-cour ont été épargnées par le feu. On évalue le montant des pertes à environ 250.000 dollars (plus de 5 millions et demi de francs).

L'anéantissement de cette belle école est un désastre douloureusement ressenti, non seulement par les catholiques, mais encore par les protestants de la Saskatchewan et de l'Ouest canadien. C'est surtout une catastrophe pour les pauvres petits Indiens des réserves avoisinantes...

La question de nourrir et d'hospitaliser un si grand nombre de personnes, mises subitement sur le pavé, sans vivres, sans ressources, était un sérieux problème. La population de Lebret et des environs, sous la direction du R. P. Principal de l'école et de l'inspecteur des agences indiennes pour la Saskatchewan, s'est montrée généreuse. Dès le soir même, on avait trouvé asile aux enfants et aux religieuses. L'ancienne église paroissiale, le sous-sol de la nouvelle, l'hôtel de ville et le Scolasticat des Oblats de Marie Immaculée furent immédiatement réquisitionnés comme logements temporaires jusqu'à la reconstruction de l'école. Dès le lendemain, les classes reprenaient dans les nouveaux locaux.

Historique de l'école.

La grande école de Lebret date de 1884. Mgr Taché la voulut pour compléter et stabiliser le bien fait aux Indiens des Prairies par l'évangélisation et les petites écoles. Dans sa pensée, elle devait être l'établissement